

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le



ID : 013-251301545-20220920-2022\_38-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU SMED13**

**Séance du 20 septembre 2022  
Présidence : Didier KHELFA**

**N° 2022 - 38**

**OBJET : REPARTITION DES FONDS FACE – ELECTRIFICATION RURALE - ANNEE 2022  
TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET SECURISATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION  
PUBLIQUE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

L'an deux mil vingt-deux et le 20 septembre 2022, à 9h45, le Bureau syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;  
Constatant que le quorum est atteint ;

**Le Président expose :**

**1. POUR MEMOIRE**

**- Transformation du Facé en Compte d'affectation spécial :**

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification est devenu en 2011 CAS FACE (Compte d'affectation spécial « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale »).

Le budget établi doit donc faire l'objet d'« autorisations d'engagement » correspondant aux aides à répartir.

Le fonds couvre au maximum 80 % de travaux éligibles HT.

**- Décret du 14 janvier 2013 sur les aides à l'électrification rurale**

Suite à l'arrêté préfectoral du 29 avril 2015 portant classification des communes éligibles aux aides à l'électrification rurale, les communes désignées sont au nombre de 30 :

Il s'agit de :

ALLEINS  
AUREILLE  
AURONS  
LA BARBEN  
LES BAUX DE PROVENCE  
BEAURECUEIL  
BELCODENE  
BOULBON  
CABANNES

MAS BLANC DES ALPILLES  
MAUSSANE LES ALPILLES  
MEYRARGUES  
MOLLEGES  
SAINT ANDIOL  
SAINT ETIENNE DU GRES  
SAINT MARC JAUMEGARDE  
SAINT PIERRE DE MEZOARGUES  
LE PARADOU

CHARLEVAL  
CHATEAUNEUF LE ROUGE  
CORNILLON-CONFOUX  
EYGALIERES  
LAMANON  
MAILLANE

SAINT ANTONIN SUR BAYON  
SAINT ESTEVE JAN  
SAINT PAUL LEZ DURANCE  
VAUVENARGUES  
VERNEGUES  
VERQUIERES.

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le

ID : 013-251301545-20220920-2022\_38-DE



## 2. REPARTITION DES AIDES FACE 2022

### - Montants des aides à l'électrification rurale

Le Conseil à l'électrification rurale s'est réuni le 1<sup>er</sup> mars 2022 et a validé la répartition des crédits faisant l'objet d'une dotation départementale.

L'arrêté de la Ministre de la transition écologique du 15 mars 2022 fixe la répartition des aides du Facé en sous-programme.

Sur la base des autorisations d'engagement ouvertes en 2022 sur le compte d'affectation spécial « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale », le département des Bouches-du-Rhône bénéficie, au titre de l'année 2022, de dotations à hauteurs des montants suivants :

- Sous-programme « Renforcement des réseaux » : 666 K€
- Sous-programme « Extension des réseaux » : 163 K€
- Sous-programme « Enfouissement et pose en façade » : 66 k€
- Sous-programme « Sécurisation » : 123 k€

**Somme annuelle : 1018 k€**

- Pénalité de gestion de stock : 10.00 %

### - Critères d'attribution des aides

Les opérations de sécurisation et renforcement du réseau électrique présentées pour attribution sont prioritaires car elles répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- Plainte client auprès de l'exploitant,
- Longueur de tronçon du départ supérieur à 2 km,
- Nombre important de clients mal alimentés,
- Chutes de tension supérieure à 12 %,
- Tête de départ en surcharge,
- Certificat d'urbanisme ou permis de construire en cours ou à venir nécessitant un renforcement en plus de l'extension du réseau

Chaque opération a fait l'objet d'une analyse à travers le dossier de criblage de l'exploitant Enedis, d'une visite terrain, d'une étude de simulation avec le renforcement ou la mise en sécurité projetés, d'un chiffrage et de cartographies.

**3. REPARTITION DES SOUS-PROGRAMMES FACE 2022****CAS FACE RENFORCEMENT\_2022**

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	Aide maxi du CAS FACE (80 % HT)	MONTANT DE L'AIDE proposé	TRAVAUX PROJETES / OBSERVATIONS
2022.ErA.SMED.061	ALLEINS	BT poste ALLEINS EXTENSIONS - Route de Lamanon - RD71B	28 332 €	22 666 €	22 666 €	Travaux projetés : BTA 150 - Observations : Tronçon 0.900 km - 2 CMA - 20 % CT
2022.ErA.SMED.074	AUREILLE	BT postes SAINTE ANNE et CONSE - Chemin de la Station et Avenue des Alpilles, D25A - Tranche 1	186 368 €	149 094 €	149 094 €	Travaux projetés : BTS 240 et BTS 150 - Observations : Tronçon 0.700 km - 21 CMA - 10 % CT
2022.ErA.SMED.076	AURONS	BT postes LEOURES et CLOS DES FERRAGES - Lotiss. Le Clos des Ferrages - Allée du Pigeonnier	67 006 €	53 605 €	53 605 €	Travaux projetés : BTS 240 - Observations : Tronçon 0.700 km - 9 CMA - 12 % CT
2022.ErA.SMED.063	LA BARBEN	BT poste CULATTE - Chemin de la Carraire	127 636 €	102 109 €	102 109 €	Travaux projetés : BTS 240 - Observations : Tronçon 0.700 km - 7 CMA - 21 % CT
2022.ErA.SMED.077	LES BAUX DE PROVENCE	BT postes COLOMBIER et HUGUES - Chemin de Colombier - RD27A - Tranche 1	188 225 €	150 580 €	150 580 €	Travaux projetés : BTS 240 et BTS150 - Observations : Tronçon 2.400 km - 11 CMA - 14 % CT
2022.ErA.SMED.044	CABANNES	BT poste COURSES - Chemin des Courses - VC n°9	27 257 €	21 806 €	21 806 €	Travaux projetés : BTA 150 - Observations : Tronçon 1.700 km - 7 CMA - 13 % CT - (Contrainte raccordement AU)
2022.ErA.SMED.065	CHÂTEAUNEUF LE ROUGE	BT poste CHALET - Voie Aurélienne - Gros Coulet	52 410 €	41 928 €	41 928 €	Travaux projetés : BTA 150 - Observations : Tronçon 0.800 km - 4 CMA - 17 % CT
2022.ErA.SMED.059	LE PARADOU	BT poste PARABAS - Route des Arcades - Tranche 2	155 266 €	124 213 €	124 213 €	Travaux projetés : BTS 240 et BTS 150 - Observations : Longueur Tronçon 1,1 km - 1 CMA - 10 % CT
<b>TOTAL</b>			<b>832 500 €</b>	<b>666 000 €</b>	<b>666 000 €</b>	

**Montant notifié aides Facé Renforcement****666 000 €**

**CAS FACE EXTENSION\_ 2022**

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	Aide maxi du CAS FACE (80 % HT)	MONTANT DE L'AIDE proposé	TRAVAUX PROJETES / OBSERVATIONS
2022.ErE.SMED.078	MAUSSANE LES ALPILLES	BT postes PRIAULET et TARLAN par nouveau poste 4UF - Avenue J.M. Cornille et Route des Baux - Tranche 1	203 750 €	163 000 €	163 000 €	Travaux projetés : BTS 240 Poste 4UF - Observations : Tronçon 1.000 km - 8 CMA - 11 % CT - (Contrainte raccordement AU)
<b>TOTAL</b>			<b>203 750 €</b>	<b>163 000 €</b>	<b>163 000 €</b>	

**Montant notifié aides Facé Extension****163 000 €****CAS FACE SECURISATION FILS NUS\_ 2022**

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	Aide maxi du CAS FACE (80 % HT)	MONTANT DE L'AIDE proposé	TRAVAUX PROJETES / OBSERVATIONS
2022.ErS.SMED.045	CHARLEVAL	BT poste SAINTE CROIX - lieu-dit Sainte Croix	10 060 €	8 048 €	8 048 €	Travaux projetés : Sécurisation fils nus par BTA - Observations : Tronçon 0.160 km - 1 CMA - 14 % CT - (Contrainte raccordement AU)
2022.ErS.SMED.060	CABANNES	BT poste VATICAN 2 - Le Jas	143 690 €	114 952 €	114 952 €	Travaux projetés : Sécurisation fils nus par BTS
<b>TOTAL</b>			<b>153 750 €</b>	<b>123 000 €</b>	<b>123 000 €</b>	

**Montant notifié aides Facé Sécurisation fils nus****123 000 €****CAS FACE ENFOUISSEMENT\_ 2022**

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	Aide maxi du CAS FACE (80 % HT)	MONTANT DE L'AIDE proposé	TRAVAUX PROJETES / OBSERVATIONS
2022.ErC.SMED.064	BELCODENE	BT postes PLAINES DE BEAUMONT, LES PLAINES et PUIITS DE BUISSON - Chemin Cros de Cabane - Tranche 1	82 500 €	66 000 €	66 000 €	Travaux projetés : Enfouissement du réseau basse tension.
<b>TOTAL</b>			<b>82 500 €</b>	<b>66 000 €</b>	<b>66 000 €</b>	

**Montant notifié aides Facé Enfouissement****66 000 €**

Il convient de :

- Demander l'approbation des sous-programmes FACE 2022 « Renforcement », « Extension », « Enfouissement » et « Sécurisation » des réseaux – SMED13 maître d'ouvrage,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et à lancer et signer les marchés d'études et de travaux ainsi que tout autre document se rapportant à ces sous-programmes.

**Le Bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président  
et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

Article 1 : Approuve des sous-programmes FACE 2022 « Renforcement », « Extension », « Enfouissement » et « Sécurisation » des réseaux – SMED13 maître d'ouvrage,

Article 2 : Autorise le Président à signer les conventions de financement et à lancer et signer les marchés d'études et de travaux ainsi que tout autre document se rapportant à ces sous-programmes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**



**Didier KHELFA**